



Normandie Stat's

Bulletin trimestriel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi et de solidarités de la DREETS de Normandie

N°33 - novembre 2022

Le marché du travail au 3ème trimestre 2022

Au troisième trimestre 2022, en Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 133 010. Ce nombre baisse de 1,0 % sur le trimestre (soit -1 400 personnes) et de 12,8 % sur un an. En France métropolitaine, ce nombre est stable ce trimestre (-11,2 % sur un an).

En Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 248 130 au troisième trimestre 2022. Ce nombre baisse de 0,3 % sur le trimestre (soit -730 personnes) et de 8,6 % sur un an. En France métropolitaine, ce nombre est stable ce trimestre (-7,3 % sur un an).

	DE catégorie A (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)		DE catégorie A, B, C (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)	
	3ème trim. 2022	Évolution sur un trimestre (%)	3ème trim. 2022	Évolution sur un trimestre (%)
Calvados	27 320	+ 0,5	51 220	- 0,2
Eure	24 140	- 2,4	45 690	- 0,7
Manche	15 180	+ 1,4	29 440	+ 0,5
Orne	9 980	- 0,5	18 660	+ 0,6
Seine-Maritime	56 380	-2,0	103 130	- 0,5
Normandie	133 010	- 1,0	248 130	- 0,3
France métro. (en milliers, données CVS-CJO)	2 946,1	+ 0,0	5 153,0	+ 0,0

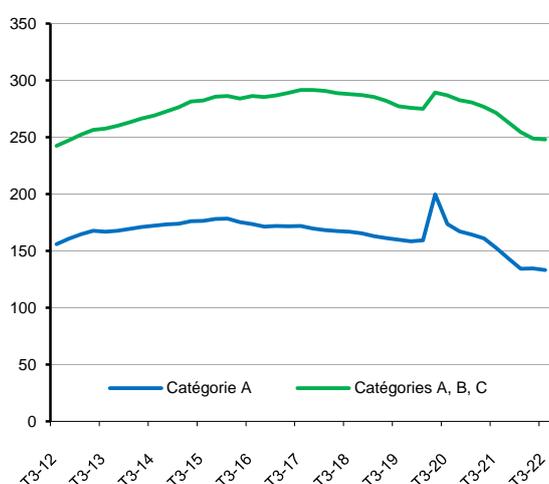
Source : Pôle emploi - Dares, STMT, traitements Dares

*CVS-CJO : Corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

*DE : Demandeurs d'Emploi

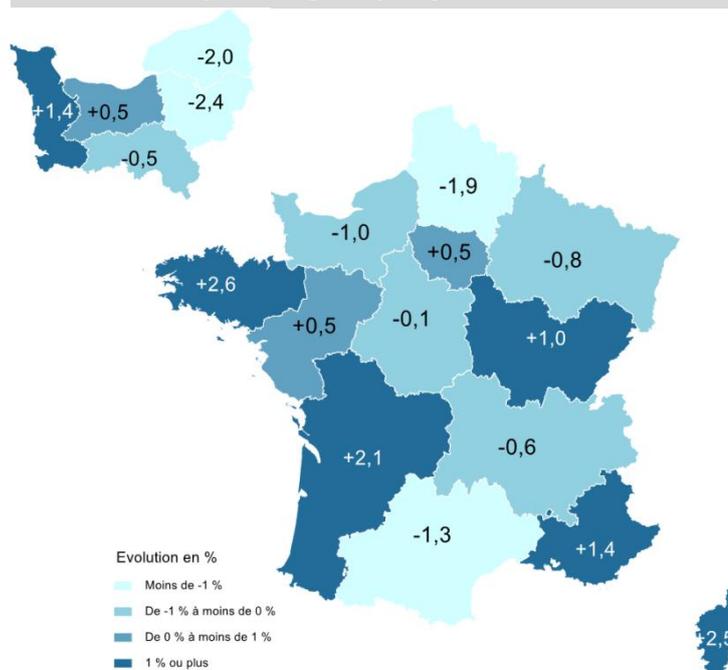
- 1,0 % de demandeurs d'emploi de catégorie A sur un trimestre

Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C en Normandie



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO (en milliers)

Evolution sur un trimestre du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A par région



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO (en milliers)

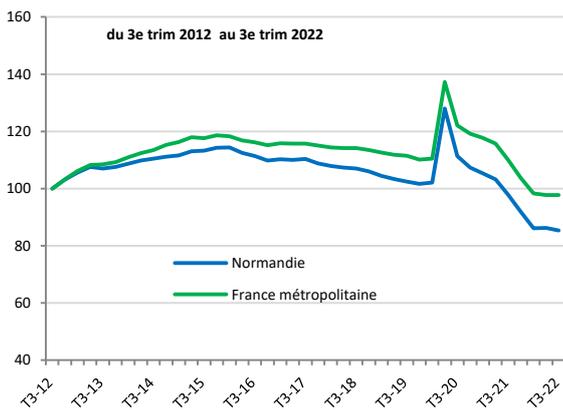
Marché du Travail

Demands d'emploi catégorie A au 3ème trimestre 2022

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	27 320	24 140	15 180	9 980	56 380	133 010	2 946 100
évolution sur un trimestre	+0,5%	-2,4%	+1,4%	-0,5%	-2,0%	-1,0%	+0,0%
évolution sur un an	-10,7%	-14,6%	-9,0%	-12,5%	-14,1%	-12,8%	-11,2%
Femmes	13 190	12 070	7 380	4 630	27 270	64 540	1 446 900
évolution sur un trimestre	+0,2%	-2,7%	+0,0%	-0,2%	-1,8%	-1,2%	-0,2%
évolution sur un an	-9,9%	-13,2%	-8,0%	-11,3%	-13,7%	-12,0%	-10,3%
Moins de 25 ans	3 840	3 470	2 250	1 460	8 430	19 450	372 300
évolution sur un trimestre	-1,5%	-2,5%	+4,7%	+0,7%	-4,4%	-2,2%	+1,5%
évolution sur un an	-19,0%	-20,8%	-13,5%	-18,9%	-21,2%	-19,7%	-16,1%
Plus de 50 ans	7 520	6 680	4 470	2 900	14 980	36 560	841 800
évolution sur un trimestre	+0,4%	-2,6%	+0,7%	-1,0%	-2,0%	-1,2%	-0,7%
évolution sur un an	-8,5%	-13,9%	-7,8%	-10,5%	-12,3%	-11,2%	-9,0%

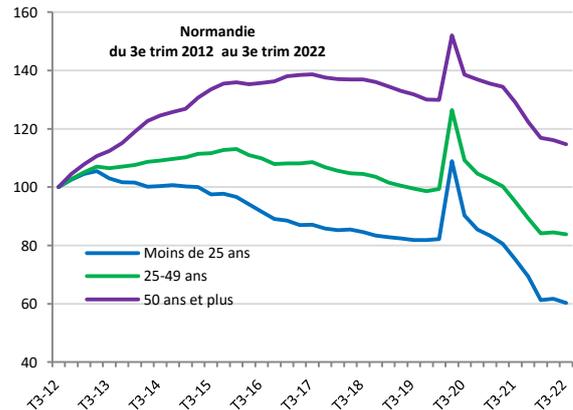
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



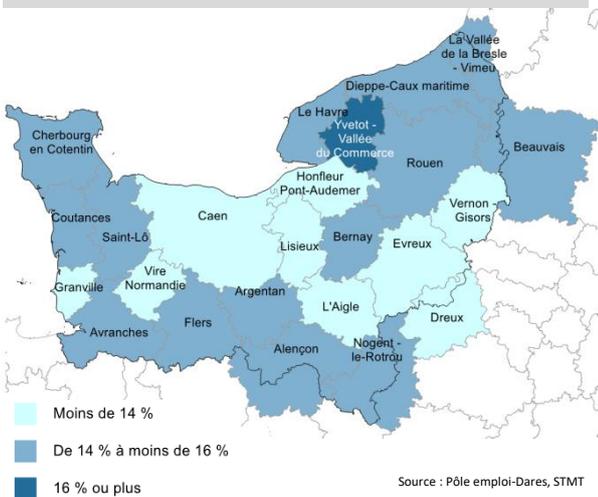
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T3 2012

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge

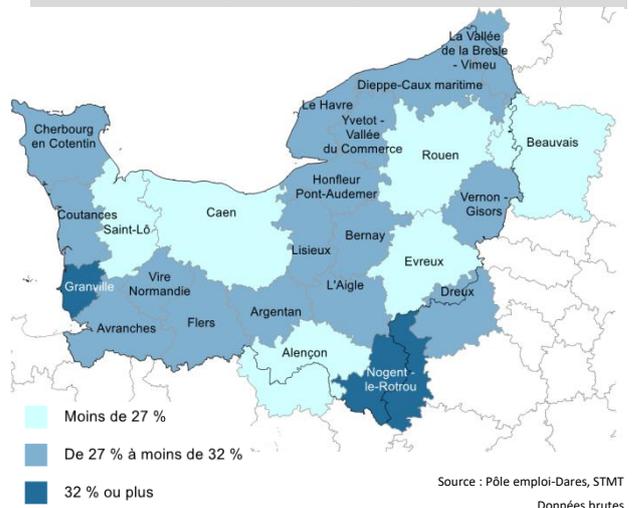


Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Part des moins de 25 ans dans la DE catégorie A au 3e trimestre 2022 par zone d'emploi



Part des 50 ans et plus dans la DE catégorie A au 3e trimestre 2022 par zone d'emploi



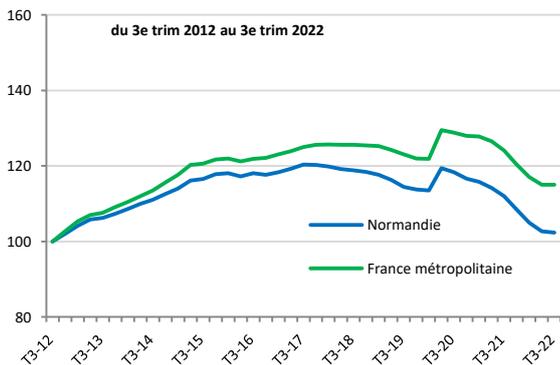
Marché du Travail

Demandeurs d'emploi catégorie A, B, C au 3ème trimestre 2022

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	51 220	45 690	29 440	18 660	103 130	248 130	5 153 000
évolution sur un trimestre	-0,2%	-0,7%	+0,5%	+0,6%	-0,5%	-0,3%	+0,0%
évolution sur un an	-7,7%	-9,5%	-7,8%	-8,3%	-8,9%	-8,6%	-7,3%
Femmes	26 850	24 750	16 120	9 670	53 280	130 660	2 667 500
évolution sur un trimestre	-0,7%	-0,7%	-0,6%	+0,5%	-0,7%	-0,6%	-0,2%
évolution sur un an	-7,5%	-8,5%	-7,5%	-7,4%	-8,4%	-8,1%	-6,8%
Moins de 25 ans	6 960	6 350	4 140	2 770	15 240	35 460	628 800
évolution sur un trimestre	+0,0%	+0,2%	+3,5%	+1,1%	-0,8%	+0,1%	+1,3%
évolution sur un an	-12,3%	-13,4%	-9,2%	-12,3%	-12,9%	-12,4%	-10,0%
Plus de 50 ans	13 710	12 230	8 520	5 160	26 010	65 630	1 420 300
évolution sur un trimestre	+0,1%	-0,4%	+0,5%	+0,0%	-0,8%	-0,3%	-0,5%
évolution sur un an	-4,9%	-7,2%	-4,3%	-6,4%	-6,6%	-6,0%	-4,8%
Depuis un an et plus	23 260	22 180	13 170	8 420	49 430	116 460	2 369 300
évolution sur un trimestre	-2,1%	-2,9%	-2,7%	-2,1%	-2,8%	-2,6%	-2,2%
évolution sur un an	-15,5%	-16,0%	-15,3%	-17,5%	-16,6%	-16,2%	-14,4%

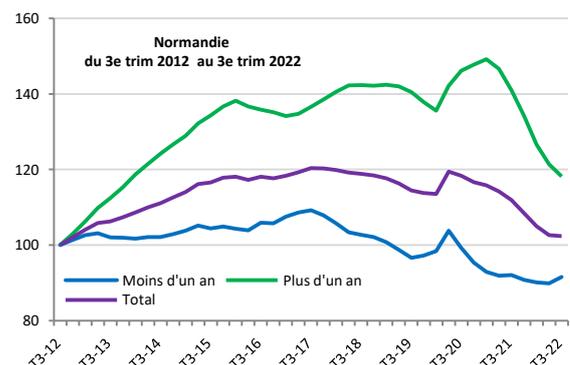
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



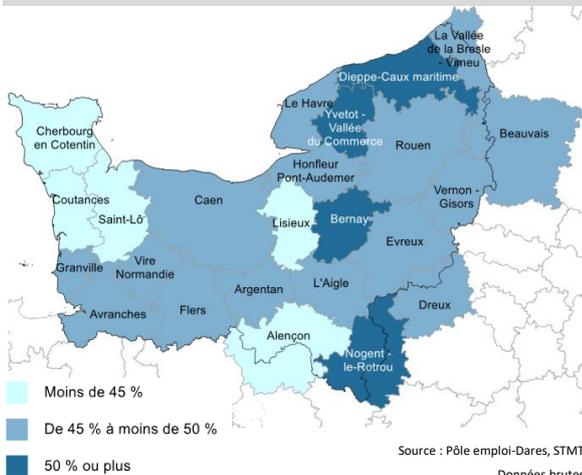
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T3 2012

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par ancienneté

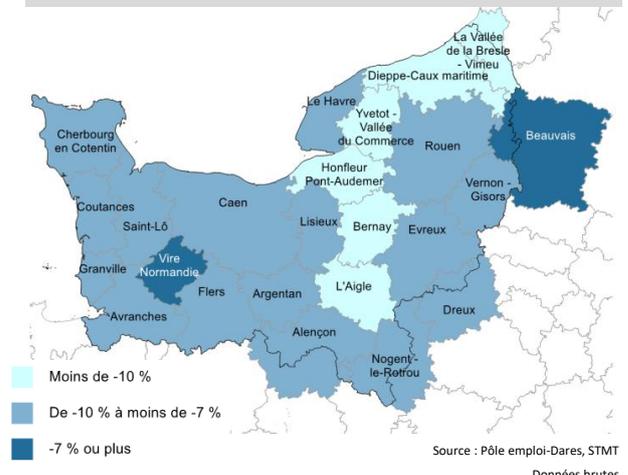


Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Part des inscrits depuis plus d'un an dans la DE catégories A, B, C au 3e trimestre 2022 par zone d'emploi



Evolution annuelle de la DE catégorie A, B, C (du 3e trimestre 2021 au 3e trimestre 2022) par zone d'emploi



Marché du Travail

Entrées et sorties de catégories A, B, C en Normandie

Définition

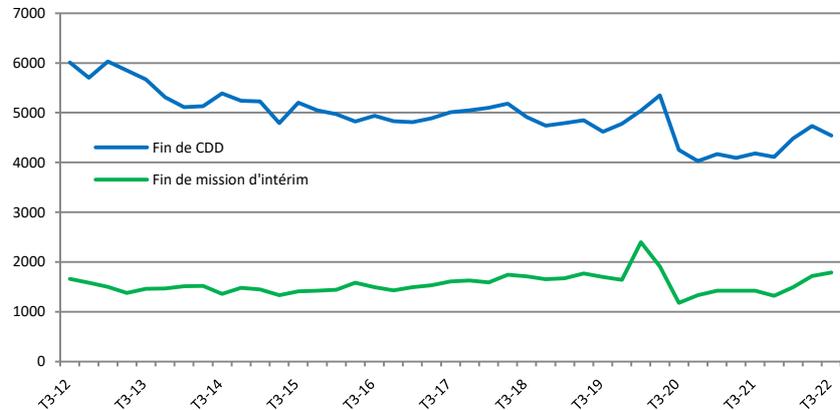
Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis* sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

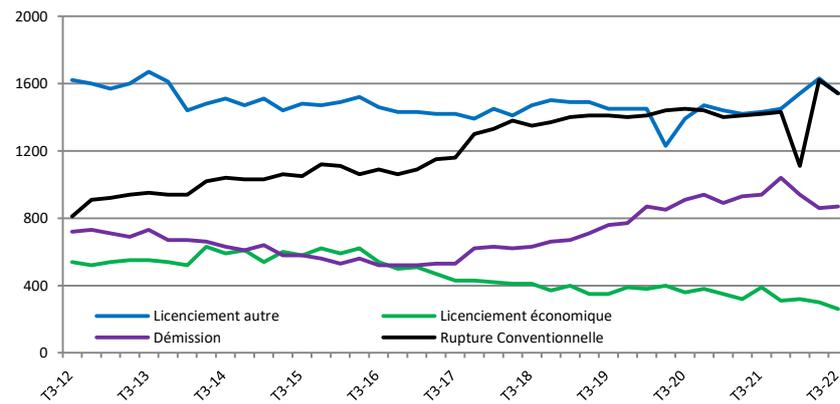
*Cnis : Conseil national de l'information statistique

Entrées à Pôle emploi



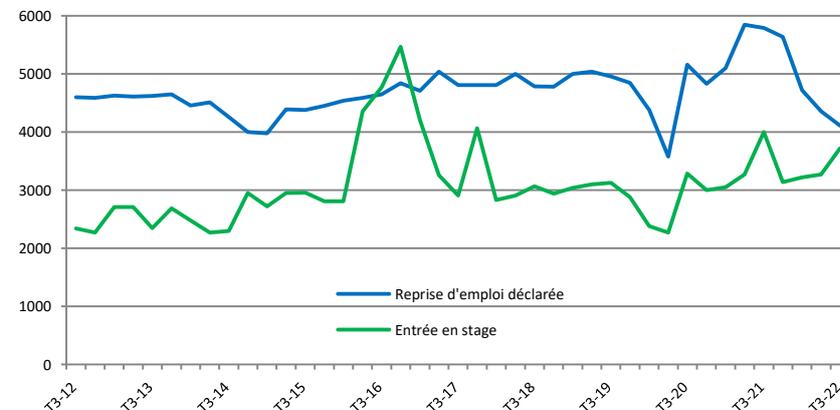
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Entrées à Pôle emploi suite à une rupture de contrat



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

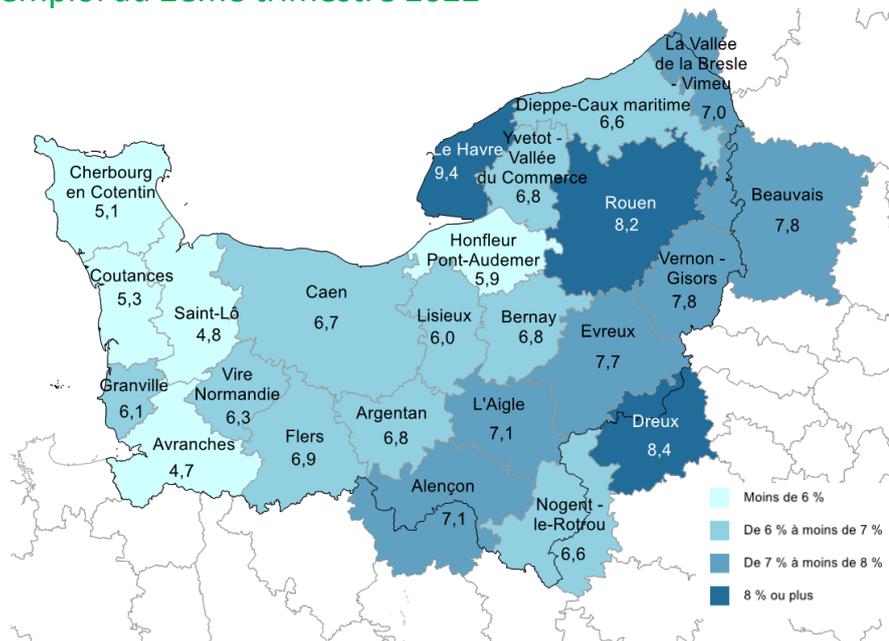
Sorties de Pôle emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Taux de Chômage

Par zone d'emploi au 2ème trimestre 2022

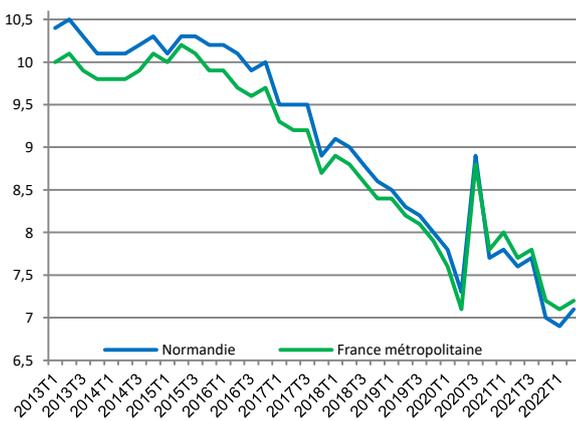


Source : Insee

	T2 2022	T1 2022	T2 2021	Évolution (en points)	
				Sur un trimestre	Sur un an
Calvados	6,5	6,3	7,2	0,2	-0,7
Eure	7,3	7,0	7,8	0,3	-0,5
Manche	5,2	5,0	5,7	0,2	-0,5
Orne	6,8	6,5	7,2	0,3	-0,4
Seine-Maritime	8,2	7,9	8,7	0,3	-0,5
Normandie	7,1	6,9	7,6	0,2	-0,5
France métro.	7,2	7,1	7,7	0,1	-0,5

Source : Insee

Evolution du taux de chômage



Source : Insee

Définition

Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La population active au sens du BIT comprend les chômeurs au sens du BIT et les personnes en emploi en âge de travailler. Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé tous les trimestres par l'Insee à partir de l'enquête emploi. Cette enquête est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité. Aux échelons régional et départemental, les taux de chômage ne sont pas calculés au sens du BIT mais sont dits "localisés", car ils synthétisent les informations issues de l'enquête emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (pour la répartition géographique).

Définition

Taux de chômage et demande d'emploi sont deux concepts qui ne se recouvrent pas complètement. Mode de calcul, périodicité et populations couvertes diffèrent. Estimé tous les trimestres par l'Insee grâce à l'enquête emploi, le taux de chômage au sens du BIT rapporte le nombre de chômeurs à la population active (somme des personnes au chômage et des personnes en âge de travailler, de 15 à 64 ans, en emploi). Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Ses évolutions peuvent différer de celles des demandeurs d'emploi, dont la mesure est réalisée tous les mois par la Dares et Pôle emploi à partir des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Emploi salarié

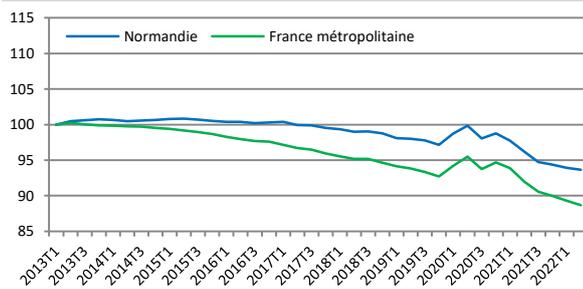
2ème trimestre 2022

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	33 327	36 865	39 227	18 872	71 928	200 219	3 145 748
évolution du trimestre	+0,2%	-0,1%	+0,8%	-0,0%	+0,1%	+0,2%	+0,3%
évolution sur un an	+1,0%	-0,1%	+2,7%	-0,6%	-0,3%	+0,5%	+1,0%
Construction	15 949	11 454	12 939	5 690	31 940	77 973	1 539 798
évolution du trimestre	+0,5%	+0,4%	-0,1%	+0,5%	+0,6%	+0,5%	-0,0%
évolution sur un an	+2,7%	+2,6%	+0,9%	+1,2%	+2,2%	+2,1%	+1,4%
Tertiaire marchand (1)	125 380	74 636	66 665	31 538	215 281	513 501	12 871 408
évolution du trimestre	+0,2%	-0,6%	+0,4%	-0,3%	-0,1%	-0,0%	+0,5%
évolution sur un an	+3,4%	+1,5%	+2,3%	+1,9%	+2,3%	+2,4%	+3,6%
Emploi salarié marchand (2)	178 515	124 931	123 660	58 972	323 026	809 104	17 856 399
évolution du trimestre	+0,2%	-0,3%	+0,7%	-0,0%	+0,0%	+0,1%	+0,4%
évolution sur un an	+2,7%	+1,1%	+2,3%	+1,1%	+1,7%	+1,9%	+2,9%
Tertiaire non marchand	90 283	59 177	59 498	35 480	164 486	408 924	8 181 409
évolution du trimestre	-0,1%	+0,3%	-0,2%	+0,3%	+0,2%	+0,1%	+0,1%
évolution sur un an	-0,2%	-0,1%	-0,9%	+0,3%	+0,9%	+0,2%	+0,5%
Emploi salarié total	268 799	184 108	183 157	94 453	487 512	1 218 029	26 037 807
évolution du trimestre	+0,1%	-0,1%	+0,4%	+0,1%	+0,1%	+0,1%	+0,3%
évolution sur un an	+1,7%	+0,7%	+1,2%	+0,8%	+1,5%	+1,3%	+2,1%

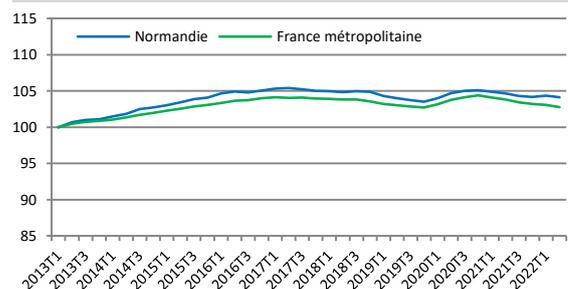
(1) : yc intérim (2) : yc secteur agricole

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

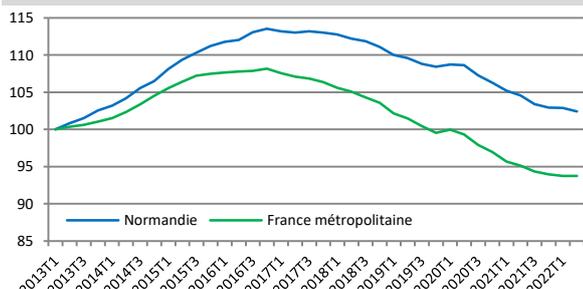
Tertiaire marchand (hors intérim)



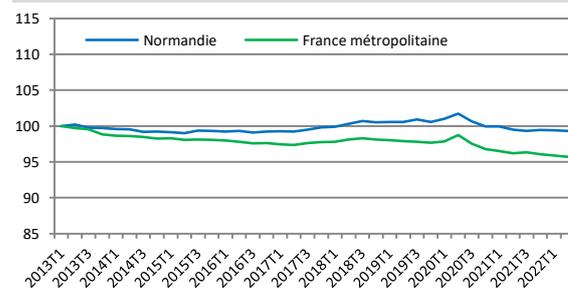
Industrie



Construction



Tertiaire non marchand



Données CVS : base 100 au T1 2013

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

Définition

Depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoiss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). À partir de la validité du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Sont ainsi ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières et les coefficients de correction de variations saisonnières sont révisés chaque trimestre. D'un trimestre à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés.

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Les données portent sur l'ensemble de l'économie y compris les nouvelles données portant sur l'agriculture et l'emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale), sur la France métropolitaine.

Intérim en équivalent-emplois à temps plein

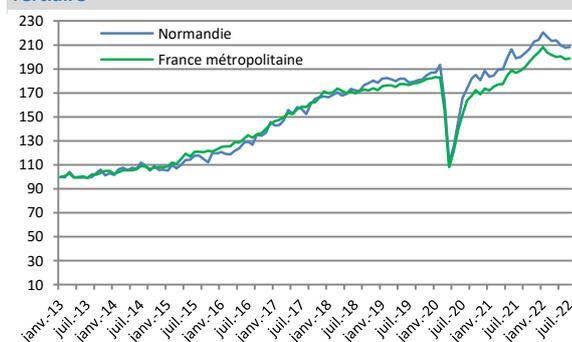
juillet 2022

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	3 736	4 390	3 207	2 377	6 850	20 560	272 625
évolution sur un mois	-0,3%	+1,1%	+0,0%	-0,2%	+0,1%	+0,2%	-2,0%
évolution sur un an	+18,4%	+2,2%	+1,7%	-0,2%	+10,5%	+7,2%	+3,8%
Construction	1 446	710	1 021	284	3 276	6 738	128 862
évolution sur un mois	-5,8%	-5,1%	-2,4%	-8,5%	-6,5%	-5,7%	-4,2%
évolution sur un an	-5,4%	+1,2%	-11,4%	+4,9%	-8,9%	-7,1%	-7,1%
Tertiaire	4 195	3 274	1 776	790	6 252	16 287	382 372
évolution sur un mois	+0,5%	+2,5%	-0,3%	-0,8%	-0,8%	+0,2%	+0,3%
évolution sur un an	+3,1%	-1,1%	+3,5%	-1,9%	+10,6%	+4,7%	+6,5%
Ensemble des secteurs	9 466	8 404	6 091	3 491	16 434	43 887	788 722
évolution sur un mois	-0,7%	+1,0%	-0,5%	-1,2%	-1,6%	-0,7%	-1,2%
évolution sur un an	+7,2%	+0,8%	-0,3%	-0,2%	+6,0%	+3,8%	+3,1%

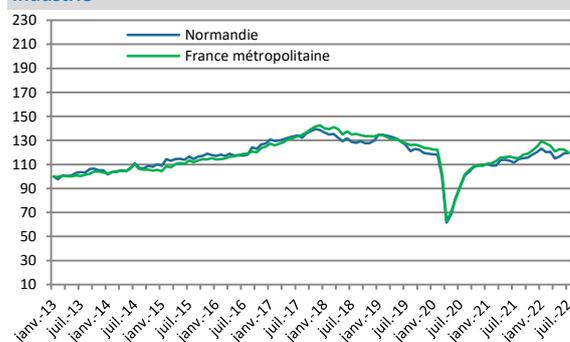
Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur

Source : Dares, traitements DREETS SESE

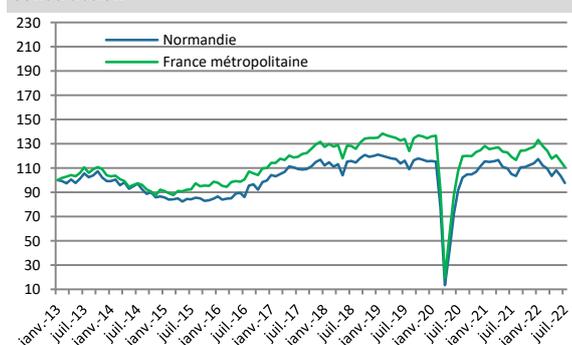
Tertiaire



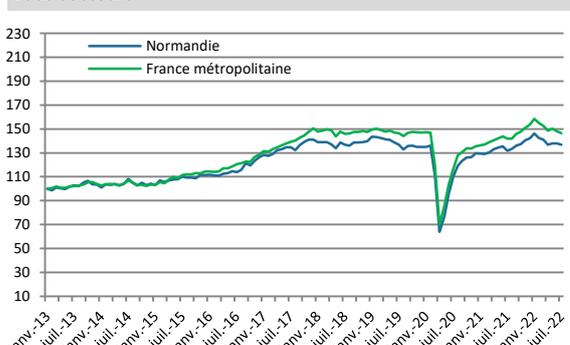
Industrie



Construction



Tous secteurs



Données CVS / base 100 en janvier 2013

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Source

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les CDI intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail.

Les indicateurs sur l'intérim sont ventilés selon le secteur et le département des établissements utilisateurs des intérimaires. La nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature agrégée (NA) afférente à la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2). Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Définition

Équivalent-emplois à temps plein (ETP) :

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. À l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel.

On pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée du volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois.

Politiques d'aide à l'emploi : l'apprentissage

Campagne 2021-2022

Contrats d'apprentissage en Normandie selon le département de l'employeur

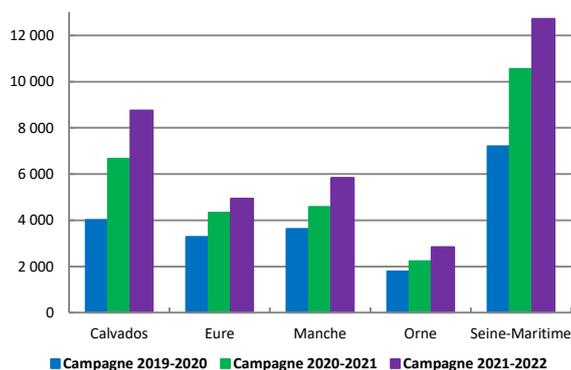
	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Campagne 2021 - 2022							
Secteur privé	8 543	4 800	5 716	2 788	12 373	34 220	696 007
Secteur public	210	130	118	43	341	842	20 923
Ensemble	8 753	4 930	5 834	2 831	12 714	35 062	716 930
Campagne 2020 - 2021							
Secteur privé	6 548	4 239	4 505	2 192	10 315	27 799	547 018
Secteur public	119	92	78	32	229	550	15 780
Ensemble	6 667	4 331	4 583	2 224	10 544	28 349	562 798

Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS SESE

Campagne : juin à mai

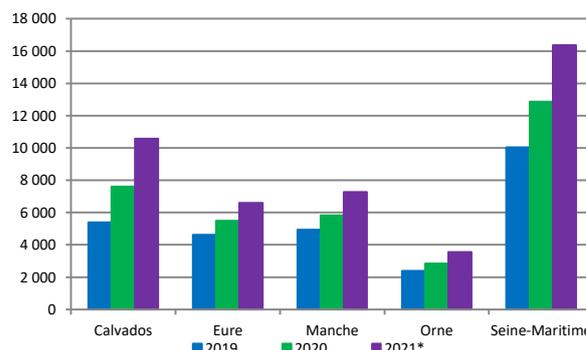
Contrats d'apprentissage

Dans la campagne en cours, la Normandie compte 34 840 contrats, en hausse de 23,1 % par rapport à la campagne précédente et en hausse de 75,2 % par rapport à la campagne 2019-2020.



Effectif présent au 31 décembre

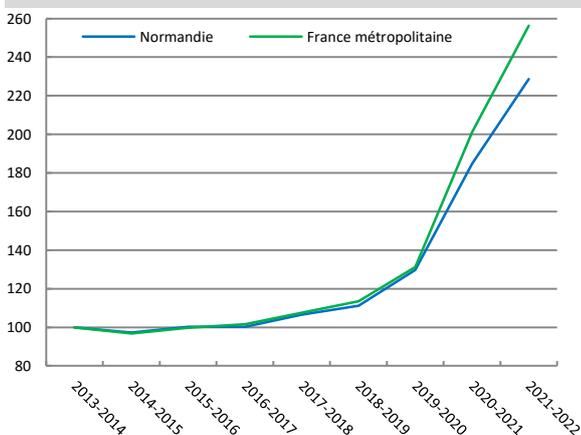
Au 31 décembre 2021, la Normandie compte un effectif de 44 337, en hausse de 28,2 % par rapport à l'année précédente et en hausse de 62,0 % par rapport à l'année 2019.



* estimation en attendant les fins de contrats

Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements SESE

Evolution du nombre d'entrées en contrats d'apprentissage



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements SESE

Définitions

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquies une qualification professionnelle. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Campagne

Les contrats d'apprentissage sont comptabilisés sur une "campagne" qui commence en juin et se termine en mai de l'année suivante.

Effectif présent

Un effectif correspond au nombre de contrats d'apprentissage qui sont actifs à une date donnée, et donc au nombre d'apprentis / de bénéficiaires de contrats d'apprentissage.

Politiques d'aide à l'emploi

PEC : Parcours Emploi Compétences

Au 22 octobre 2022, 2 727 entrées en Parcours Emploi Compétences en Normandie

Parcours Emploi Compétences Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2022 (hors éducation nationale)	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2022	Taux de prescriptions (en %)
Au 22 octobre 2022			
Calvados	-	444	-
Eure	-	560	-
Manche	-	419	-
Orne	-	300	-
Seine-Maritime	-	1 004	-
Normandie	-	2 727	-
France	-	59 631	-

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP
Données hors éducation nationale

Définition

Parcours emploi-compétences

Les contrats unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi deviennent le support des parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les PEC concernent uniquement les contrats de travail dans le secteur non marchand.

Caractéristiques des bénéficiaires des PEC (%)

Période : de janvier 2022 à août 2022

	Demandeurs d'emploi longue durée	Travailleurs handicapés	RSA	QPV*	ZRR*	Jeunes (<26 ans)	Seniors (>50 ans)
Calvados	51,5%	16,2%	11,8%	8,7%	25,5%	40,6%	21,0%
Eure	56,7%	14,9%	18,6%	16,2%	8,1%	40,7%	15,5%
Manche	53,6%	16,5%	25,4%	7,8%	31,1%	29,0%	26,0%
Orne	54,5%	12,9%	12,9%	8,6%	70,6%	34,1%	22,4%
Seine-Maritime	53,2%	15,7%	30,9%	21,1%	9,8%	41,3%	18,5%
Normandie	53,8%	15,4%	22,4%	14,6%	22,2%	38,4%	19,9%
France **	47,5%	13,6%	22,8%	22,5%	15,6%	30,2%	26,0%

* Quartiers prioritaires de la politique de la ville / Zones de revitalisation rurale

Source : ASP / traitement Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP ; DREETS Normandie

** données de janvier à juillet 2022

Données hors éducation nationale

Emploi Francs

Au 09 octobre 2022, 760 entrées en Emplois Francs en Normandie

Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2021	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2021	Taux de prescriptions (en %)
Au 09 octobre 2022			
Calvados	246	165	67,1
Eure	242	105	43,4
Manche	135	73	54,1
Orne	83	46	55,4
Seine-Maritime	803	371	46,2
Normandie	1 509	760	50,4
France	36 000	18 860	52,4

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP

Définition

Emploi Francs

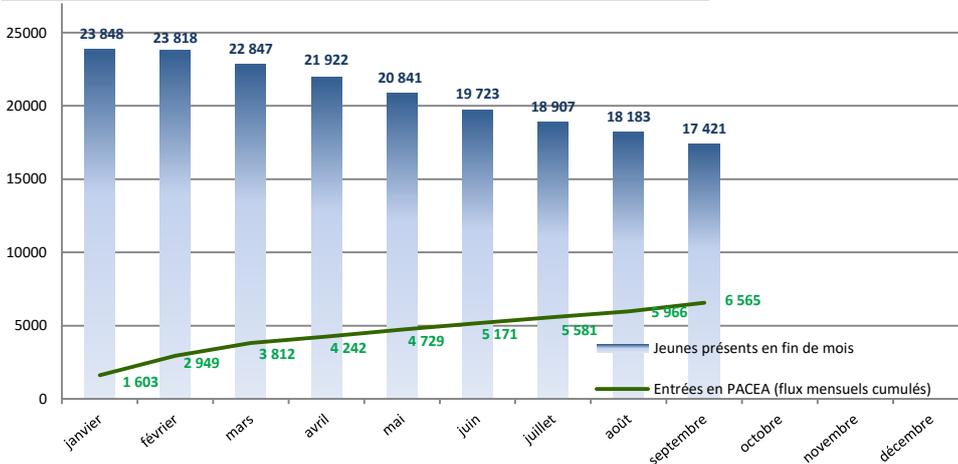
L'objectif des emplois francs est de répondre de manière innovante aux difficultés d'accès à l'emploi que rencontrent certains de nos concitoyens, résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Attaché à la personne et non à la localisation de l'entreprise, ce dispositif vise à promouvoir la mobilité par l'inclusion dans l'emploi durable.

Une aide financière est versée à toute entreprise ou association du territoire national, pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, d'une personne résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Accompagnement des jeunes vers l'emploi

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie par les missions locales

Stock en fin de mois et entrées cumulées depuis le début de l'année 2022



Source : DGEFP

Définition

PACEA

Le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis le 1er janvier 2017. Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Contrat Engagement Jeune (CEJ) par les missions locales et Pôle Emploi

Au 22 octobre 2022, 13 535 entrées en CEJ depuis le début du dispositif

	Nombre d'entrées*	Tranche d'âge révolu			
		16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	26 ans ou plus
Calvados	2 461	9,3%	56,3%	34,3%	0,1%
Eure	2 199	12,4%	59,7%	27,7%	0,2%
Manche	1 446	11,4%	56,7%	31,3%	0,6%
Orne	1 103	9,3%	58,7%	31,8%	0,2%
Seine-Maritime	6 326	10,3%	60,3%	29,3%	0,1%
Normandie	13 535	10,5%	59,0%	30,4%	0,2%
France métropolitaine	202 795	8,4%	56,6%	34,7%	0,2%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi
* cumulé depuis le début du dispositif

Définition

Le Contrat Engagement Jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) permet aux jeunes d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement intensif. Ce dispositif mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Le CEJ s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.

Le dispositif prévoit un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).

Chaque jeune sera accompagné par un conseiller de Mission Locale ou de Pôle emploi qui restera son référent tout au long de son parcours, y compris quand le jeune suit un programme extérieur à sa Mission Locale ou à Pôle emploi (ex. : une formation, une école de la deuxième chance, un EPIDE, etc.). Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

L'allocation peut atteindre 500 euros par mois pour les jeunes qui en ont besoin, c'est-à-dire des jeunes sans ressources financières, et qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement tout en subvenant à leurs besoins.

	Part des femmes	Part des TH	Part des jeunes résidents en QPV	Part des jeunes résidents en ZRR
Calvados	47,1%	2,6%	11,9%	12,1%
Eure	46,7%	4,8%	15,4%	4,0%
Manche	47,2%	4,0%	9,5%	24,1%
Orne	45,1%	3,5%	15,8%	51,2%
Seine-Maritime	47,8%	2,9%	21,2%	2,6%
Normandie	47,2%	3,3%	16,8%	10,8%
France métropolitaine	47,5%	2,6%	17,7%	12,0%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi
QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville
ZRR : Zones de revitalisation rurale
TH : Travailleurs handicapés

Insertion par l'activité économique

2ème trimestre 2022

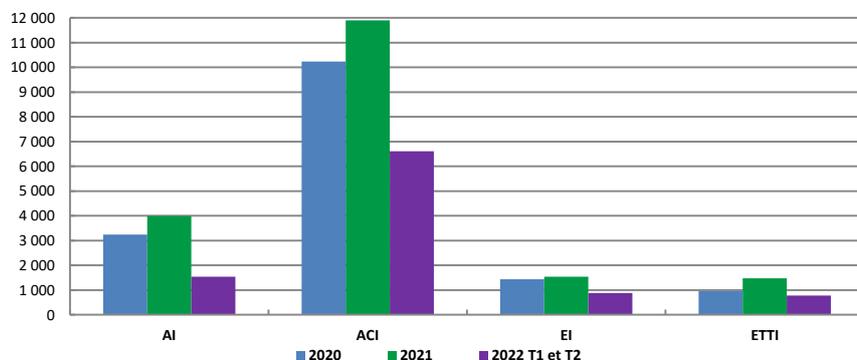
Entrées dans une structure de l'IAE	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Hommes	430	2 076	329	274	3 109
Moins de 26 ans	115	305	49	102	571
Entre 26 et 49 ans	215	1 268	187	139	1 809
50 ans ou plus	100	503	93	33	729
Femmes	411	1 221	134	102	1 868
Moins de 26 ans	76	179	18	43	316
Entre 26 et 49 ans	233	748	93	46	1 120
50 ans ou plus	102	294	23	13	432
Ensemble	841	3 297	463	376	4 977

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Caractéristiques des entrées dans l'IAE (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Inscrits à Pôle emploi	83,9	94,4	91,8	86,4	91,8
Depuis moins de 6 mois	27,7	19,7	16,8	23,1	21,1
Entre 6 mois et 1 an	12,2	11,2	11,9	21,3	12,2
Entre 1 an et 2 ans	14,0	16,8	25,5	16,2	17,1
Depuis 2 ans ou plus	30,0	46,8	37,6	25,8	41,5
Bénéficiaires du RSA	24,6	55,5	36,3	23,1	46,1
Travailleurs handicapés	10,1	10,5	7,6	4,5	9,7

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Entrées dans la structure de l'IAE



Source : Dares, traitements DREETS SESE

Définition

Insertion par l'Activité Economique

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé aux personnes les plus éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Il y a quatre types de structures : les associations intermédiaires (AI) qui proposent des services à la personne, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ils concernent tous secteurs d'activité, les entreprises d'insertion (EI) qui opèrent dans les biens et services marchands et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) spécialisées dans les secteurs couverts par le travail temporaire.

Situation du salarié à la sortie indiqué par l'employeur (cumul sur 1 an de juillet 2021 à juin 2022)

Sorties examinées* (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Nombre de sorties examinées	2 884	3 315	507	1 232	7 938
Embauches en CDI	15,4	7,6	17,2	14,9	12,2
Embauches en CDD	32,0	20,4	16,0	26,1	25,2
Entrées en formation ou dans une autre structure IAE	12,6	11,5	11,6	14,4	12,4
Autres sorties positives	2,4	6,4	6,7	0,8	4,1
Ensemble des sorties positives	62,4	45,8	51,5	56,3	53,8
Ruptures pendant la période d'essai	2,3	7,8	13,8	0,0	5,0
Autres sorties négatives	35,3	46,4	34,7	43,8	41,2

Sorties examinées* : sortie dont la situation est renseignée par l'employeur,

Source : Dares, traitements DREETS SESE

cela représente 7 938 sorties sur un total de 19 100

Mutations économiques

Activité Partielle

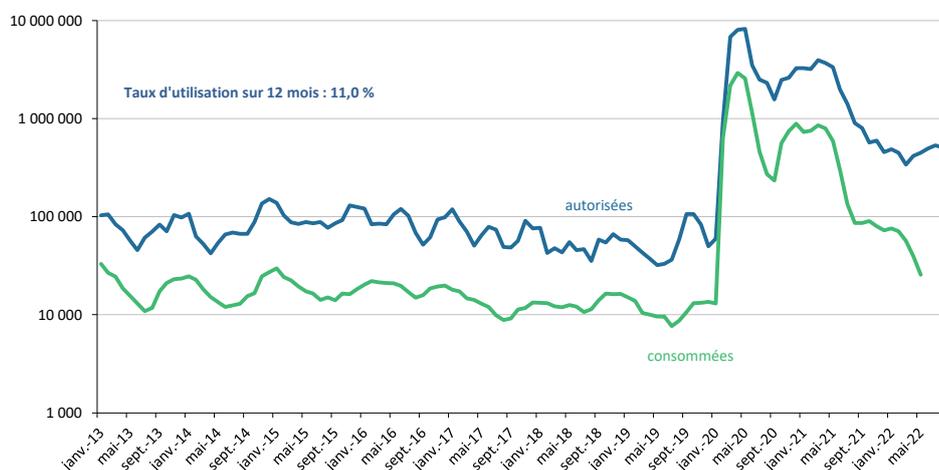
	Nombre de journées autorisées		
	septembre 2022	Cumul de juillet 2021 à juin 2022	Variation Cumul/ 12 mois précédents (%)
Calvados	264 361	1 178 801	-83,8%
Eure	9 199	813 624	-80,4%
Manche	1 998	363 960	-84,6%
Orne	2 125	466 024	-76,8%
Seine-Maritime	39 761	3 187 309	-77,8%
Normandie	317 444	6 009 718	-80,1%
France Métro	5 729 961	162 188 973	-77,0%

Source : ASP / DGEFP - Sinapse, traitements Dares

Définition

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unédic.

Normandie : nombre de journées



échelle logarithmique

Source : ASP / DGEFP - Sinapse, traitements Dares

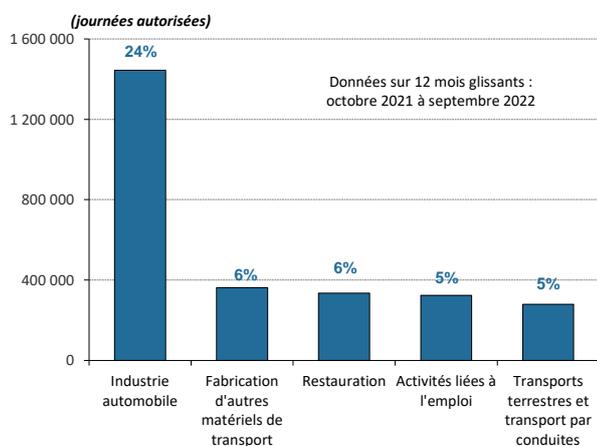
Avertissement

Taux d'utilisation

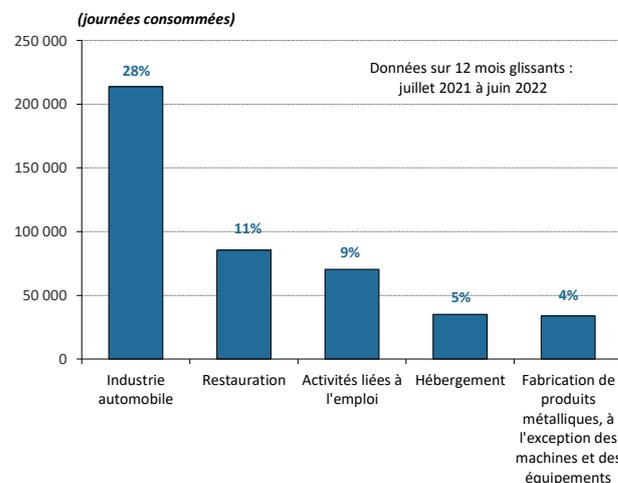
Il est calculé comme le rapport entre le nombre de journées réellement consommées par l'établissement et le nombre de journées autorisées par les DDETS.

NB : pour les journées consommées, un recul de 3 mois est nécessaire afin de disposer de données consolidées.

Les 5 secteurs ayant demandé le plus d'activité partielle



Les 5 secteurs ayant consommé le plus d'activité partielle



Source : ASP / DGEFP - Sinapse, traitements Dares

Prestations de solidarités

Minima sociaux d'insertion et autres prestations sociales

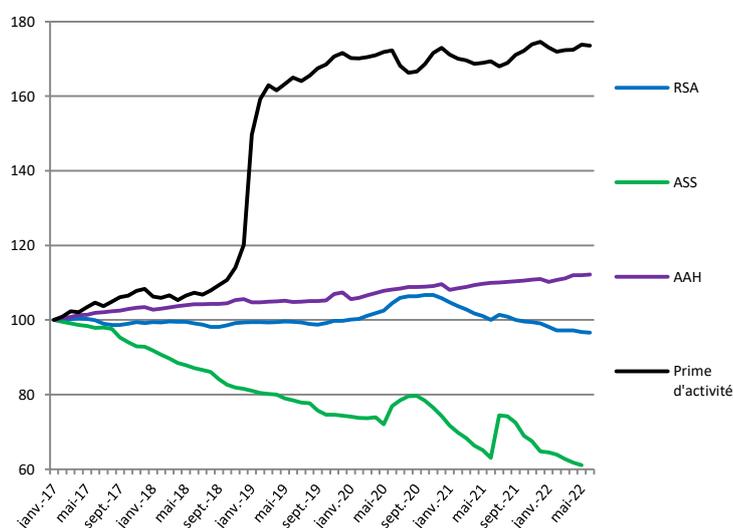
Nombre d'allocataires en mai 2022 et évolution en glissement annuel (en %)

	Revenu de Solidarité Active (RSA)		Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)		Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)		Prime d'Activité	
	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution
Calvados	13 660	- 7,2	2 850	- 1,4	11 020	- 1,4	52 240	+ 2,9
Eure	13 250	- 4,3	2 430	- 11,3	13 790	+ 4,0	37 990	+ 1,5
Manche	7 680	- 3,4	1 710	- 2,3	10 570	+ 0,1	31 190	+ 1,6
Orne	6 920	- 5,5	1 260	- 5,3	5 010	+ 0,5	19 080	+ 1,9
Seine-Maritime	40 300	- 3,0	6 100	- 7,3	30 890	+ 3,5	92 410	+ 4,2
Normandie	81 810	- 4,2	14 350	- 6,1	71 280	+ 2,1	232 910	+ 2,9
France	1 885 200	- 3,6	305 200	- 2,4	1 224 700	+ 1,7	4 610 600	+ 2,9

Données provisoires (traitements DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

Evolution du nombre de bénéficiaires des prestations en Normandie



Données provisoires, 5 derniers mois (traitement DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

Définition

Le **revenu de solidarité active (RSA)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale.

L'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** s'adresse aux personnes en situation de handicap aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

La **prime d'activité** est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

Aides destinées aux étudiants

Aides pour les étudiants en juin 2022

Aide Spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP)		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre d'ASAP attribuées	Montant moyen d'une ASAP (en €)
Normandie		140	170	349
France		5 400	6 860	325
Repas à 1€		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre de repas servis	Nombre moyen de repas par étudiants
Etudiants	Normandie	6 020	34 550	5,7
boursiers	France	97 300	617 500	6,3
Etudiants non	Normandie	240	2 620	10,9
boursiers	France	3 900	41 100	10,5

Source : Crous

Définition

L'**aide spécifique allocation ponctuelle (ASAP)** est une aide financière destinée aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, qui rencontrent momentanément de graves difficultés. L'aide est attribuée par les services sociaux des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) après un travail d'évaluation sociale. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

Le **repas à 1 €**. En réponse à la crise sanitaire et depuis la rentrée universitaire 2020, les Crous proposent aux boursiers sur critères sociaux un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires. Depuis le 25 janvier 2021, tous les étudiants, boursiers ou non, peuvent désormais bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 €.

Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Le nombre de PSE et leur nombre d'emplois supprimés envisagés sont calculés en cumul depuis le 1er janvier de chaque année.

2021 / 2022	CALVADOS		EURE		MANCHE		ORNE		SEINE-MARITIME		NORMANDIE	
	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022						
Nombre de PSE	7	2	8	3	2	4	2	1	18	6	37	16
Nombre d'emplois supprimés envisagés	154	37	280	93	77	80	56	26	299	129	866	365

Source : DDETS / SI RUPCO

Définition

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Le PSE regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre de licenciements, notamment par des mesures de reclassement et il est obligatoirement communiqué aux DDETS.

Le nombre d'emplois supprimés envisagés est celui connu au début de la procédure lors de sa déclaration aux DDETS.



Retrouvez l'ensemble des publications du Service observation Études, Statistiques et Évaluation et l'actualité de la DREETS de Normandie en vous rendant sur <https://normandie.dreets.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Michèle LAILLER-BEAULIEU - Rédaction : SESE DREETS de Normandie

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie

Tél : 02 32 76 16 20 / Fax : 02 32 76 16 79 - 14 Avenue Aristide Briand 76108 ROUEN CEDEX 1

Titre clé : Normandie stat's = ISSN 2556-5745

